

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2017 faisant ressortir un total de 8 770 209 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 104 461 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 8 725 689 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 septembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°6 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la STRATEGIE ACTIONS SICAV SA au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 11 327 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Au 30 septembre 2017, le montant de cette charge s'élève à 8 472 DT.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ces observations.

Tunis, le 27 octobre 2017

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		6 383 316	6 651 852	6 463 161
Obligations et valeurs assimilées		112 908	160 411	147 277
Titres OPCVM		344 561	236 198	341 926
	3.1	6 840 785	7 048 461	6 952 364
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	996 059	994 091	496 396
Disponibilités	3.3	933 365	935 314	1 471 241
		1 929 424	1 929 405	1 967 637
<u>Créances d'exploitations</u>	3.4	-	993	-
<u>Autres actifs</u>		-	-	-
TOTAL ACTIF		8 770 209	8 978 859	8 920 001
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.5	31 824	32 413	34 116
Autres créditeurs divers	3.6	12 696	8 775	5 526
TOTAL PASSIF		44 520	41 188	39 642
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.7	8 580 902	8 783 215	8 738 948
Sommes distribuables	3.8	144 787	154 456	141 411
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	2
Sommes distribuables de l'exercice en cours		144 787	154 456	141 409
ACTIF NET		8 725 689	8 937 671	8 880 359
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8 770 209	8 978 859	8 920 001

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET 2017 AU 30 SEPTEMBRE 2017
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 30/09/2017	Du 01/07/2016 au 30/09/2016	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres		88 659	211 897	70 873	219 878	241 256
Dividendes	4.1	87 209	207 314	68 900	213 618	233 161
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 450	4 583	1 973	6 260	8 095
Revenus des placements monétaires	4.3	18 752	54 031	19 842	59 980	73 335
<i>Total des revenus des placements</i>		107 411	265 928	90 715	279 858	314 591
Charges de gestion des placements	4.4	<31 823>	<92 726>	<32 413>	<98 673>	<131 306>
Revenu net des placements		75 588	173 202	58 302	181 185	183 285
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.5	<8 525>	<27 043>	<6 663>	<23 677>	<32 265>
Résultat d'exploitation		67 063	146 159	51 639	157 508	151 020
Régularisation du résultat d'exploitation		<1 390>	<1 372>	<3 410>	<3 052>	<9 611>
Sommes distribuables de la période		65 673	144 787	48 229	154 456	141 409
<i>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		1 390	1 372	3 410	3 052	9 611
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>		39 520	<119 185>	<228 379>	96 642	438 638
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>		<742>	101 482	49 321	<22 698>	<24 106>
<i>Frais de négociation de titres</i>		<1 380>	<32 915>	<3 598>	<19 461>	<25 371>
Résultat net de la période		104 461	95 541	<131 017>	211 991	540 181

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JUILLET 2017 AU 30 SEPTEMBRE 2017
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Du 01/07/2017 au 30/09/2017	Du 01/01/2017 au 30/09/2017	Du 01/07/2016 au 30/09/2016	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	104 461	95 541	<131 017>	211 991	540 181
Résultat d'exploitation	67 063	146 159	51 639	157 508	151 020
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	39 520	<119 185>	<228 379>	96 642	438 638
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<742>	101 482	49 321	<22 698>	<24 106>
Frais de négociation de titres	<1 380>	<32 915>	<3 598>	<19 461>	<25 371>
Distributions de dividendes	-	<141 114>	-	<124 308>	<124 308>
Transactions sur le capital	<86 163>	<109 097>	<192 056>	<488 585>	<874 087>
Souscriptions	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Rachats	<86 163>	<109 097>	<192 056>	<488 585>	<874 087>
Capital	<85 000>	<107 973>	<184 824>	<473 062>	<840 510>
Régularisation des sommes non distribuables	130	448	<3 822>	<8 612>	<20 109>
Régularisation des sommes distribuables	<1 390>	<1 669>	<3 410>	<6 911>	<13 468>
Droit de sortie	97	97	-	-	-
Variation de l'actif net	18 298	<154 670>	<323 073>	<400 902>	<458 214>
Actif net					
En début de période	8 707 391	8 880 359	9 260 744	9 338 573	9 338 573
En fin de période	8 725 689	8 725 689	8 937 671	8 937 671	8 880 359
Nombre d'actions					
En début de période	3 794	3 804	4 110	4 186	4 186
En fin de période	3 757	3 757	3 971	3 971	3 804
Valeur liquidative	2 322,515	2 322,515	2 250,736	2 250,736	2 334,479
Taux de rendement annualisé	4,75%	1,44%	-5,76%	3,02%	6,02%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2017**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2017 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 septembre 2017.

2.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 30 septembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2017 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
ADWYA	79 536	449 266	423 450	4,83%
AMEN BANK	6 800	151 615	172 638	1,97%
ASTREE	1 930	36 687	62 262	0,71%
ASTREE DA 2017	1	10	14	0,00%
BH	20 000	384 534	490 540	5,59%
BIAT	3 501	275 258	402 377	4,59%
BNA	16 969	163 694	195 127	2,22%
CARTHAGE CEMENT	64 948	158 088	145 613	1,66%
CELLCOM	33 904	232 811	109 171	1,24%
CEREALIS	11 013	53 699	43 292	0,49%
ESSOUKNA	80 707	393 108	287 478	3,28%
EURO-CYCLES	10 749	272 065	320 481	3,65%
GIF	45 500	91 875	73 301	0,84%
HEXABYTE	7 040	57 525	35 010	0,40%
ICF	1 296	41 079	29 798	0,34%
MAGASIN GENERAL	14 845	405 727	445 662	5,08%
MIP	75 240	122 814	91 793	1,05%
MONOPRIX	350	3 929	3 379	0,04%
OFFICEPLAST	35 698	64 350	80 820	0,92%
ONE TECH HOLDING	13 150	122 552	157 682	1,80%
SAH LILAS	19 353	202 162	288 282	3,29%
SAH LILAS DA 2017	4	2	3	0,00%
SAM	9 000	42 588	36 900	0,42%
SERVICOM	7 800	60 695	49 897	0,57%
SFBT	13 000	231 963	257 101	2,93%
SIAME	7 000	16 489	15 393	0,18%
SIMPAR	9 215	297 567	355 515	4,05%
SOMOCER	113 000	205 656	128 933	1,47%
SOPAT	91 500	97 868	81 527	0,93%
SOTIPAPIER	37 368	141 484	133 404	1,52%
STAR	271	45 331	34 165	0,39%
TELNET HOLDING	63 449	211 859	349 287	3,98%
TPR	21 558	62 640	61 721	0,70%

TUNINVEST-SICAR	9 934	96 498	78 081	0,89%
TUNIS RE	59 000	526 098	458 725	5,23%
TUNISIE LEASING	14 736	296 457	218 785	2,49%
UADH	30 016	99 508	95 151	1,08%
UNIMED	21 300	201 750	170 485	1,94%
UNIMED DA 2017	110	98	73	0,00%
Total actions et droits rattachés		6 317 399	6 383 316	72,78%

B- Titres OPCVM

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
MAXULA INVEST SICAV	958	100 075	100 054	1,14%
FCP SMART EQUITY 2	140	132 301	140 611	1,60%
MCP SAFE FUND	942	100 081	103 896	1,18%
Total Titres OPCVM		332 457	344 561	3,93%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
STB 2008/2	2 000	102 450	105 467	1,20%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	7 391	7 441	0,08%
Total Obligations et valeurs assimilés		109 841	112 908	1,28%
TOTAL		6 759 697	6 840 785	77,99%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

<u>Certificat de dépôt</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
HANIBAL LEASE au 17/11/2017-50 J-7,30%	500 000	495 985	496 226	5,66%
Total HANIBAL LEASE	500 000	495 985	496 226	5,66%
STUSID BANK au 03/10/2017-90 J-7,64%	500 000	492 503	499 833	5,70%
Total STUSID BANK	500 000	492 503	499 833	5,70%
Total certificats de dépôts	1 000 000	988 488	996 059	11,36%
Total placements monétaires	1 000 000	988 488	996 059	11,36%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2017</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	-	21 630	21 712
Compte à terme	-	-	500 000
Intérêt courus sur dépôt à vue et compte à terme	5 503	6 005	6 972
Ventes de titres à encaisser	41 867	74 536	44 526
Amen Bank Pasteur	961 126	885 032	984 373
Liquidation émissions / rachats	< 48 677 >	-	< 4 731 >
Retenue à la source opérée/dépôt à vue et compte à terme	< 1 101 >	< 1 201 >	< 1 394 >
Achats de titres à régler	< 25 353 >	< 50 688 >	< 80 217 >
Total	<u><u>933 365</u></u>	<u><u>935 314</u></u>	<u><u>1 471 241</u></u>

3.4 Créance d'exploitation:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2017</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Dividende à recevoir	-	993	-
Total	<u><u>-</u></u>	<u><u>993</u></u>	<u><u>-</u></u>

3.5 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2017 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2017</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	9 101	9 279	9 345
Rémunération du distributeur exclusif à payer	21 236	21 651	21 805
Rémunération du dépositaire à payer	1 487	1 483	2 966
Total	<u><u>31 824</u></u>	<u><u>32 413</u></u>	<u><u>34 116</u></u>

3.6 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2017 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2017</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Contribution conjoncturelle exceptionnelle à payer	8 472	-	-
Honoraires du commissaire aux comptes	2 629	7 342	2 751
TCL à payer	413	259	2 010
Redevance CMF	729	734	765
Autres (retenue à la source à payer)	453	440	-
Total	<u><u>12 696</u></u>	<u><u>8 775</u></u>	<u><u>5 526</u></u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 septembre 2017 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2017</u>
Capital au 1^{er} janvier 2017	
Montant	8 738 948
Nombre de titres	3 804
Nombre d'actionnaires	75
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-
Rachats effectués	
Montant	< 107 973 >
Nombre de titres	47
Nombre d'actionnaires sortants	5
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	< 32 915 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	< 119 185 >
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	101 482
Droit de sortie	97
Régularisations des sommes non distribuables	448
Capital au 30 septembre 2017	
Montant	8 580 902
Nombre de titres	3 757
Nombre d'actionnaires	70

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2017 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>30/09/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Résultat d'exploitation	146 159	157 508	151 020
Régularisation du résultat d'exploitation	< 1 372 >	< 3 052 >	< 9 611 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-	2
	<u>144 787</u>	<u>154 456</u>	<u>141 411</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividende :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2017 au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017 au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2016 au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016 au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Dividendes	87 209	207 314	68 900	213 618	233 161
	<u>87 209</u>	<u>207 314</u>	<u>68 900</u>	<u>213 618</u>	<u>233 161</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	1 450	4 583	1 973	6 260	8 095
	<u>1 450</u>	<u>4 583</u>	<u>1 973</u>	<u>6 260</u>	<u>8 095</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	14 298	27 044	9 427	35 025	42 814
Intérêts sur dépôt à vue	4 454	26 987	10 415	24 955	30 511
Autres revenus	-	-	-	-	10
	<u>18 752</u>	<u>54 031</u>	<u>19 842</u>	<u>59 980</u>	<u>73 335</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
Rémunération du gestionnaire	9 101	26 494	9 279	28 277	37 622
Rémunération du distributeur exclusif	21 235	61 819	21 651	65 979	87 784
Rémunération du dépositaire	1 487	4 413	1 483	4 417	5 900
	31 823	92 726	32 413	98 673	131 306

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2017 au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2016</u> <u>au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2016</u>
TCL	736	4 263	1 699	8 336	11 755
Redevance CMF	2 228	6 505	2 292	6 949	9 222
Honoraires du commissaire aux comptes	2 629	7 271	2 592	8 058	10 809
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	2 855	8 472	-	-	-
Autres Frais	77	532	80	334	479
	8 525	27 043	6 663	23 677	32 265

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

6 – AUTRES INFORMATIONS

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «STRATEGIE ACTIONS SICAV SA» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 11 327 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

Au 30 septembre 2017, le montant de cette charge s'élève à 8 472 DT.